

<p style="text-align: center;"><b>ARIFTS Site Rezé</b>  <b>Vos interlocuteurs :</b>          Responsable de Formation : Corinne GUYOMAR DIT LEDAN          Coordinateur : Luc ESNEAULT          Assistante : Céline POIRIER          02 40 75 80 08 – intervenant-adp@arifts.fr</p>	<p style="text-align: center;"><b>Lieu de formation :</b>          ARIFTS Site Rezé          10 rue Marion Cahour          44400 REZÉ</p>
---	---

**Candidature à l'ACCOMPAGNEMENT A LA CERTIFICATION « Superviser et analyser les pratiques dans le secteur social et médico-social » - Parcours 24 heures**

**SESSION JANVIER A MAI 2024**

### PROCEDURE D'ADMISSION

- Le dossier de candidature est à renseigner le plus précisément possible et à nous renvoyer accompagné des pièces justificatives (par mail à intervenant-adp@arifts.fr) au plus tard le 30/11/2023. Tout dossier incomplet ne sera pas étudié.
- A réception de votre dossier, nous vous contacterons pour fixer un entretien de positionnement, permettant de valider les pré-requis d'entrée en formation, vérifier l'adéquation entre votre projet et la formation, étudier les éventuels allègements/dispenses pour les formations concernées par ces modalités.
- Votre dossier sera ensuite étudié en commission d'admission qui validera ou non votre entrée en formation. L'avis vous sera transmis par mail.

### IDENTITE

Civilité	<input type="checkbox"/> Madame		<input type="checkbox"/> Monsieur	
NOM de naissance				
NOM d'usage				
Prénom.s				
Date de naissance				
Ville de naissance			Département de naissance	
N° sécurité sociale				
Adresse				
Complément d'adresse				
Code postal			Ville	
Téléphone portable				
Email				
Personne à contacter en cas d'urgence				
Téléphone				

### SITUATION DE HANDICAP

 Oui

 Non

Si oui,

Reconnaissance RQTH acquise :  Oui  Non

Dossier MDPH en cours de reconnaissance :  Oui  Non

Limitation ou déficience susceptible de nécessiter l'engagement d'une demande :  Oui  Non

Bénéficiaire d'un aménagement scolaire dans les cursus antérieurs :  Oui  Non

*Ces informations permettront de recenser les personnes susceptibles d'être accompagnées dans des demandes et/ou aménagements dès le début de la formation.*

### DIPLÔME.S ET QUALIFICATION.S

Année	Diplôme	Indiquez si obtenu ou niveau atteint	Nom de l'établissement

Cf. liste des pièces à joindre

### STAGE.S EN LIEN AVEC LA FORMATION

Période et durée	Structure	Poste occupé	Missions

Cf. liste des pièces à joindre

### EXPERIENCE.S PROFESSIONNELLE.S EN LIEN AVEC LA FORMATION

Date/Durée	Type structure et professionnels accompagnés	Description d'expérience de conduite de supervision (individuelle ou collective) ou de groupes d'analyse des pratiques

Cf. liste des pièces à joindre

### SITUATION ACTUELLE

<input type="checkbox"/> Salarié			
Date d'entrée		Type de contrat	
Poste occupé		Depuis	
Fonction			
<input type="checkbox"/> Demandeur d'emploi			
N° Identifiant Pôle Emploi		Région Pôle Emploi	
<input type="checkbox"/> Autre			
Précisez			

### EMPLOYEUR

Siège Social		Lieu de travail	
Entité		Entité	
SIRET		SIRET	
Statut	<input type="checkbox"/> Public <input type="checkbox"/> Privé à but lucratif <input type="checkbox"/> Privé à but non lucratif		
Adresse		Adresse	
Complément d'adresse		Complément d'adresse	
CP Ville		CP Ville	
Signataire convention de formation		Interlocuteur	
Nom et Prénom		Nom et Prénom	
Fonction		Fonction	
N° téléphone		N° téléphone	
Email		Email	
Adresse à utiliser pour la convention de formation	<input type="checkbox"/> Siège social <input type="checkbox"/> Lieu de travail		
Si financement employeur, entité à facturer	<input type="checkbox"/> Siège social <input type="checkbox"/> Lieu de travail		

### FINANCEMENT ENVISAGE DE LA FORMATION \*

<input type="checkbox"/> Auto-financement	<input type="checkbox"/> CPF (Montant : _____ € ) <input type="checkbox"/> pendant le temps de travail <input type="checkbox"/> hors du temps de travail
<input type="checkbox"/> Employeur	<input type="checkbox"/> CPF Transition Pro
<input type="checkbox"/> OPCO : _____	<input type="checkbox"/> Pôle Emploi
<input type="checkbox"/> Autre (précisez)	

\* Le financement définitif sera validé avant la signature de la convention de formation.

#### Demandeur d'emploi

Si vous êtes demandeur d'emploi (que votre formation soit financée par Pôle Emploi ou non), il est nécessaire que vous informiez votre conseiller de votre projet de formation, et que vous nous indiquiez si nous devons déclarer ou non votre entrée en formation auprès de Pôle Emploi.

### ATTESTATION DE PRISE EN CHARGE FINANCIERE

#### Accompagnement pédagogique conduisant à la certification « Superviser et analyser les pratiques dans le champ social et médico-social »

Candidat bénéficiant d'un financement (A faire remplir par le ou les organismes financeurs)

Je soussigné(e) Madame - Monsieur : .....

Représentant : (Organisme - adresse - téléphone)

.....  
.....

Confirme avoir été contacté(e) par : Madame – Monsieur

.....

Atteste qu'une demande de financement a été déposée le : .....

Auprès de (coordonnées de l'organisme).....

.....

Participation au financement ou co-financement de l'accompagnement pédagogique conduisant à la certification « Superviser et analyser les pratiques dans le champ social et médico-social » Coût de la formation : 2110€ pour un accompagnement de 24h (séances collectives/ateliers méthodologiques/entretiens individuels).

Cette participation au financement ou co-financement sera confirmée au moment de l'inscription après déclaration d'admissibilité.

Date :

Signature & Cachet

### DECLARATION SUR L'HONNEUR : NON INTERDICTION PENALE

Je soussigné(e),.....  
*Nom de jeune fille suivi du nom d'épouse pour les femmes mariées*

Demeurant à .....

Né(e) le ...../...../..... à .....

Déclare sur l'honneur, conformément à l'article L227-10 du CASF et L133-6 du Code de l'action sociale et des familles, n'avoir pas fait l'objet d'interdiction administrative ni de condamnation pénale en raison d'une infraction incompatible avec les professions du secteur médico-social.

Fait à ..... Le .....

**Signature**

### PIECES A JOINDRE OBLIGATOIREMENT A VOTRE DOSSIER

Tout dossier incomplet ne sera pas traité - NE PAS AGRAFER LES DOCUMENTS

- Copie recto verso de la pièce d'identité
- Un curriculum vitae présentant de façon détaillée votre trajectoire personnelle et professionnelle incluant la formation initiale et continue
- Une lettre de motivation (3 à 5 pages) qui précisera notamment votre vision de l'analyse de pratiques et de la supervision, et la méthodologie et les modalités d'animation que vous pratiquez
- 1 photo identité avec nom et prénom inscrits au dos (possibilité de la fournir en version numérique format .jpeg uniquement)
- Photocopie des diplômes (niveau 4 minimum dans le travail social ou médico-social, l'éducation ou les sciences humaines et sociales) et attestations de formation
- L'attestation de formation « Intervenant en analyse des pratiques » suivie à l'Arifts (**le cas échéant**)
- Justificatifs de 5 ans d'expérience professionnelle dans le champ du social, médicosocial et/ou éducatif (contrat de travail, attestations employeur, bulletins de salaires, contrats de prestations... ou tout autre justificatif)
- Justificatifs de 150 heures minimum d'animation de groupes en analyse des pratiques professionnelles sur les 3 dernières années (3 à 4 groupes par an sur les 3 dernières années)
- Photocopie RQTF (si situation de handicap)
- Un virement 150 € couvrant les frais de gestion administrative et l'étude du dossier de candidature (non remboursable) – motif à indiquer sur le virement : Frais Acc certification SAP + NOM Prénom

#### Comment avez-vous connu l'Arifts et cette formation ?

- Site internet Arifts
- Site moncompteformation.gouv.fr
- Réseaux sociaux
- Autre .....
- Portes ouvertes
- Ancien étudiant/stagiaire
- Presse écrite

Je soussigné.e, \_\_\_\_\_, certifie l'exactitude des informations renseignées dans ce dossier de candidature et demande à m'inscrire à **l'Accompagnement à la certification « Superviser et analyser les pratiques dans le secteur social et médico-social »**

Fait à \_\_\_\_\_ le \_\_\_\_\_

Signature

#### ATTENTION :

*Lors de la signature des conventions de stages, l'employeur invoquant son intérêt légitime, peut demander au candidat : La communication du B2 du casier judiciaire qui n'est délivré qu'à certaines administrations pour des motifs précis (art. R79 du Code de procédure pénale) : art. 776-6° du code de procédure pénale s'agissant d'emplois auprès des mineurs.*

### Règlement d'admission 2024-2025

#### ACCOMPAGNEMENT A LA CERTIFICATION « SUPERVISER ET ANALYSER LES PRATIQUES DANS LE SECTEUR SOCIAL ET MEDICO-SOCIAL »

L'admission est organisée par l'ARIFTS à qui il revient donc de s'assurer que les candidats remplissent les conditions requises. Cette formation s'adresse :

- Tout professionnel des métiers de la relation

Les candidats à cet accompagnement font l'objet d'une sélection au regard des pré-requis obligatoires :

- Etre titulaire d'un diplôme de niveau 4 minimum (ex niveau II) dans le travail social ou médico-social, l'éducation ou les sciences humaines et sociales et formations complémentaires en travail social
- OU avoir validé la formation « Intervenant en analyse des pratiques » dispensée par l'ARIFTS depuis 2018
- ET justifier de 5 ans d'expérience professionnelle dans le champ du social, médicosocial et/ou éducatif
- ET justifier de 150 heures minimum d'animation de groupes en analyse des pratiques professionnelles sur les 3 dernières années (3 à 4 groupes par an sur les 3 dernières années)

Le dépôt à l'ARIFTS d'un dossier de candidature comprend le dossier de candidature dûment complété, accompagné des pièces justificatives demandées (selon la liste des pièces sur le dossier de candidature).

La période de candidature est fixée par l'établissement de formation et rendue publique. Pour l'accompagnement à la certification de la session concernée, la période de candidature est du 1<sup>er</sup> au 30 novembre 2023. Aucun dossier ne sera pris en compte en dehors de ces dates.

Tout dossier incomplet à la date de clôture des candidatures entraîne l'annulation de la demande. En cas de force majeure<sup>1</sup>, l'appréciation de la situation relève d'une décision du directeur général de l'ARIFTS ou de son représentant. Toute fraude ou tentative de fraude entraînera l'élimination du candidat.

L'étude du dossier de candidature est réalisée par le coordinateur de formation et/ou le responsable de la formation, et si nécessaire avec le directeur du pôle. Elle permet également de vérifier les pré-requis d'entrée en formation. Elle doit notamment permettre d'apprécier les aptitudes et motivations du candidat au regard du projet de formation ainsi que la cohérence avec son projet professionnel

Il s'agira en particulier de :

- Viser une relecture du parcours professionnel, expérientiel et de formation du candidat.
- Vérifier un certain degré d'adéquation entre projet professionnel, projet de formation et projet personnel en interrogeant la pertinence de cette formation.
- Repérer des recherches d'évolution et des potentialités d'apprentissage, en termes d'ouverture, d'aptitude au changement et d'inscription dans une démarche de formation dynamique.

Un entretien de positionnement en présentiel ou à distance pourra être réalisé par le responsable de formation ou le coordinateur de formation.

Le responsable de formation arrête la liste des candidats admis à suivre la formation à savoir la liste principale des personnes admises en formation ainsi qu'une liste complémentaire. La liste principale est arrêtée en fonction :

- du nombre de places ouvertes à l'admission, soit 15,
- du respect des conditions préalablement énoncées dans ce règlement.

Une liste complémentaire est établie si le nombre de candidats est supérieur à l'effectif prévu.

La liste complémentaire vise à pallier les désistements des candidats classés sur la liste principale. Le remplacement des désistements intervient jusqu'à la veille de l'entrée en formation. Passé ce délai, la liste complémentaire n'est plus valide.

Le 31 octobre 2023

<sup>1</sup> Un cas de force majeure est défini comme tout événement extérieur aux parties, imprévisible et irrésistible.